

Motion du 5 mai 2025 de Mmes et MM. Maryelle Budry, Brigitte Studer, Michèle Rouillet, Anna Barseghian, Manuel Zwysig, Yasmine Menétrey, Joëlle Bertossa, Théo Keel, Christian Zaugg et Valentin Dujoux: «Relancer les croisières fluviales sur le Rhône genevois».

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

En automne 2023, la compagnie Swissboat annonçait la fin des croisières fluviales sur le Rhône genevois qui avaient enchanté la population et les touristes depuis les années 1960.

Grâce aux talents et au charisme de Joël Charrière, qui pilotait le bateau du Rhône tout en commentant les paysages, la faune, la flore et l'histoire de Genève, les passagers du bateau jouissaient en toute tranquillité d'un paysage naturel occultant le tissu urbain, découvrant ainsi le milieu fluvial et apprenant à l'apprécier. Cette prestation était particulièrement prisée par les enseignant-e-s pour des courses d'école idéales, à la fois insolites, instructives et écologiques! Au terminus de la croisière, au barrage de Verbois, bien des personnes allaient pique-niquer au bord du Rhône, attendant le prochain bateau ou revenant par d'autres moyens, en train ou à vélo.

De plus, depuis la mise en service du barrage du Seujet en 1996, les excursionnistes découvraient, peu après le départ du quai des Moulins, un spectaculaire passage d'écluse. Cette passe-écluse, qui a représenté un important surcoût pour l'ouvrage, a été en grande partie construite pour augmenter l'intérêt de cette croisière qui auparavant partait du pont de Sous-Terre! Cette installation coûteuse demeure actuellement très peu utilisée. Des travaux de rénovation sont cependant prévus durant ces deux prochaines années (cf. proposition PR-1662).

La principale raison de l'abandon de la croisière fluviale a été financière. Pour continuer à être rentable, le propriétaire de Swissboat aurait dû augmenter les tarifs de 50% et, sans subventions, il avait préféré jeter l'éponge. Mais si cette excursion a décliné, c'est aussi faute de publicité touristique adéquate. Si celle-ci avait été mieux faite, nous sommes convaincu-e-s que de nombreux visiteurs et visiteuses de la ville, touristes ou autochtones, auraient choisi la croisière fluviale comme destination de loisir à la fois originale et instructive.

Considérant que:

- l'abandon de la croisière fluviale constitue un grand vide dans les possibilités d'exploration touristique du canton de Genève et de découverte de la nature, notamment pour les enfants;

- bien gérée, cette prestation devrait ne pas constituer un gouffre financier;
- que le bateau *Perle du Rhône* ainsi que les installations portuaires et l'écluse sont toujours en état,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à étudier la possibilité de restaurer cette prestation en collaboration avec les instances concernées – Genève Tourisme, Swissboat, les Services industriels de Genève (SIG), les Transports publics genevois (TPG), la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman (CGN), etc.;
- à envisager une subvention;
- à prévoir une gestion réaliste, une bonne communication au public et des horaires adéquats.